



Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

Infolettre bimensuelle du
5 décembre 2024
#39

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPP réalise pour les esprits libres, une **revue de presse** sur la laïcité en France et dans le monde, couvrant des domaines tels que la culture, la politique, l'éducation, la société, le féminisme, l'humanisme et la liberté de conscience. Nous ne prétendons pas aborder tous les aspects où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu, mais plutôt offrir un aperçu des informations disponibles.

AVERTISSEMENT

Les articles collectés ne sont pas tous en faveur de la liberté de conscience, car les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. C'est précisément pour mieux comprendre les menaces qui pèsent sur cette liberté que nous proposons cette veille numérique.

UNE ASSOCIATION NE PEUT ŒUVRER QU'À LA MESURE DU NOMBRE DE SES ADHÉRENTS

REJOIGNEZ L'ADLPP POUR LA RENFORCER DANS SES COMBATS
EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE LA RAISON

ANTISÉMITISME



Antisémitisme : seuls 3 % des Français n'ont aucun préjugé sur les juifs, selon une étude du Crif

RELIGION | La Convention nationale du Conseil représentatif des institutions juives de France se tient ce dimanche en présence notamment de Bruno Retailleau, de Bernard Cazeneuve et d'Anne Hidalgo.

Sommaire

1. Un antisémitisme « répandu » en France,
2. Des attaques en hausse.

[Lire la suite](#)





Appel à « s'armer » pour une « guerre » contre les Juifs : Alain Soral sera jugé pour ses diatribes antisémites

L'influenceur d'extrême droite est mis en cause pour une vidéo diffusée durant l'épidémie de Covid, où il multipliait les injures et les menaces contre les Juifs. Il invitait notamment ses adeptes à l'insurrection violente.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
Libération, le 26 novembre 2024**

Pêle-mêle, citant notamment le juriste nazi Carl Schmitt, Soral invoque même une « guerre », un « combat termina l » contre cet « ennemi » qu'il faut « avoir le courage de nommer ». « Comme le maréchal[Philippe Pétain, ndlr], dit-il aussi, j'ai fait depuis longtemps don de ma personne à la France [...]. Le combat a commencé, plus nous le commencerons tôt en nommant l'ennemi et en y allant franchement et plus nous gagnerons vite. »

Dans la même vidéo, il se fait plus précis sur la nature de ce « combat » ; « Ce qu'il faut c'est s'armer [...] on fait une constitution après avoir fait la révolution et on fait la révolution en prenant le pouvoir par les armes. » Assurant qu'un « M16 c'est plus efficace pour exiger ses droits démocratiques qu'un gilet jaune ».

(...)

Contactée, maîtresse Ilana Soskin, avocate de l'organisation antiraciste Licra, partie civile dans ce dossier, se dit satisfaite que ce délit a été retenu. « C'est reconnaître que les gens comme Alain Soral, qui ont une audience, une communauté de fidèles qu'ils abreuvent de haine, contribuent à armer idéologiquement le bras de ceux qui pourraient basculer dans l'action violente », dit-elle. Également contacté, l'avocat du Mrap, qui est aussi partie civile, maître Jean-Louis Lagarde, reconnaît un motif peu couramment invoqué dans ce type de dossier. Il ajoute : « Il appelait à prendre les armes. Or, certains de nos concitoyens rêvent d'en découdre... Et si la liberté d'expression est sacrée, les abus doivent être poursuivis car le passé l'a démontré : on peut tuer avec une plume, on peut pousser au crime avec des paroles. »

[Lire la suite](#)



L'antisémitisme lié au conflit israélo-palestinien dans le viseur du gouvernement

Quatre groupes de travail se réuniront à partir de la mi-décembre dans le cadre des Assises de la lutte contre l'antisémitisme, pilotées par le secrétaire d'État à la Citoyenneté, Othman Nasrou.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
L'Opinion, le 28 novembre 2024**

(...)

L'antisémitisme progresse aussi dans les têtes. Selon un sondage Ipsos réalisé pour le Crif et publié il y a une semaine, 12 % des Français considèrent que le départ des Juifs de France

serait « plutôt » une bonne chose. Un chiffre qui a doublé en quatre ans. Ils sont 20 % à le penser parmi les sympathisants insoumis et 17 % des moins de 35 ans.

(...)

Dans le cadre des Assises, quatre groupes de travail d'une quinzaine de personnes représentant l'État, les associations antiracistes, mais aussi les collectivités locales et la société civile, se réuniront à partir de la mi-décembre pour plancher sur les angles morts de la lutte contre l'antisémitisme identifiés par l'exécutif. Le premier portera sur l'école et l'enseignement supérieur, alors que les actes antisémites en milieu scolaire ont bondi de 317 %, pour atteindre 1 670 sur la seule année 2023-2024. Le gouvernement s'inquiète aussi de la progression du phénomène à l'université, après le blocage de Sciences Po en mars dernier par des militants pro-palestiniens.

Un deuxième groupe de travail portera sur l'arsenal de sanctions contre l'antisémitisme. À l'heure actuelle, l'injure antisémite et raciste est passible de 6 mois de prison et 22 000 euros d'amende, et la provocation à la haine d'un an de prison et de 45 000 euros d'amende, tout comme la négation de la Shoah.

[Lire la suite](#)



ATTEINTE À LA LAÏCITÉ



"Madame, ce que vous dites est grave" : une prof menacée après un cours sur la poésie jugé blasphématoire

Le climat est étouffant au lycée Condorcet de Limay, dans les Yvelines. Après un cours sur la représentation de l'Enfer dans la poésie, courant octobre, une professeure de français a été accusée de blasphème et menacée par deux élèves de seconde. Peu de temps après, des intrusions dans l'établissement ont suscité l'inquiétude dans un contexte d'hommage national à Samuel Paty et Dominique Bernard.

Sommaire

1. Une attitude « de plus en plus agressive »,
2. Plusieurs intrusions dans le lycée,
3. Des problèmes d'insécurité.

[Lire la suite](#)





Directeur de l'Immaculée Conception à Pau suspendu : la sanction contre Christian Espeso levée en attendant le jugement définitif

Le tribunal administratif de Pau a suspendu jeudi 28 novembre la décision du rectorat de l'académie de Bordeaux qui interdisait pour trois ans à Christian Espeso de diriger l'établissement scolaire privé. Ce dernier va pouvoir réintégrer ses fonctions.

Sommaire

1. Urgence et « doute sérieux »,
2. Trois manquements.

[Lire la suite](#)



« Atteintes à la laïcité » : un chef d'établissement catholique rétabli provisoirement dans ses fonctions

Le 9 septembre, le directeur de l'ensemble scolaire Immaculée-Conception avait été suspendu de ses fonctions pour une durée de trois ans. L'administration et le rectorat lui reprochaient d'avoir méconnu le principe de laïcité.

[Lire la suite](#)



CARICATURE



Île-de-France : les 12 caricatures étudiées par les lycéens à partir de janvier 2025

Près de 10 ans après les attentats terroristes de Charlie Hebdo, la présidente de la région Île-de-France Valérie Pécresse a annoncé ce vendredi le lancement d'un projet pédagogique autour de 12 caricatures. Les professeurs volontaires pourront les faire découvrir aux élèves à partir de janvier 2025.

Sommaire

1. Un dessin du roi Louis-Philippe,
2. La couverture du journal satirique Le Grelot,
3. Un dîner de famille dans le contexte de l'Affaire Dreyfus,
4. Une lithographie sur la séparation des Églises et de l'État en 1904,
5. Un numéro du Hara-Kiri sur le décès du Général De Gaulle,
6. Une caricature sur les croyances pour Libération,
7. Un dessin sur l'humour pour Charlie Hebdo,
8. Un dessin de Coco sur les "Nouvelles censures",
9. Un numéro de Charlie Hebdo après l'attentat d'Arras,
10. "Les tribunaux en ligne" par Xavier Gorce pour Le Monde,
11. L'influence des technologies sur les jeunes par Riss pour Charlie Hebdo,
12. "Bienvenue au Premier ministre de la semaine" par Riss pour Charlie Hebdo.

[Voir la vidéo](#)

Laïcité : un débat nécessaire autour de la démarche de Pécresse

Philippe David, fidèle à son habitude de recentrer les débats, pose un regard incisif sur une initiative récente du Conseil régional d'Île-de-France. Valérie Pécresse, sa présidente, a annoncé le lancement d'un programme de sensibilisation à la laïcité dans les lycées franciliens. Une initiative qui suscite une polémique de fond, notamment autour de l'inclusion de caricatures religieuses.

Sommaire

1. Des caricatures... mais pas pour tout le monde,
2. Retour sur l'esprit de « Je suis Charlie »,
3. Une discrimination à double sens ?
4. La laïcité en péril ?
5. Une leçon de l'histoire ignorée.

[Voir la vidéo](#)

Laïcité à l'école : Valérie Pécresse lance un livret de caricatures pour les lycéens sans « Mahomet, Jésus ou le pape »

Pour commémorer les 10 ans de l'attentat de Charlie Hebdo, la présidente de la région Île-de-France a annoncé vouloir «travailler sur la question du dessin de presse» dans les lycées.

Sommaire

1. « On ne présentera pas de caricatures du prophète »,
2. « Plus grande opération de promotion de la caricature dans les lycées ».

[Lire la suite](#)

« Caricature et démocratie » : la région Île-de-France fait entrer les dessins de presse dans les lycées

La présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse, a dévoilé vendredi le projet pédagogique intitulé "Caricature et démocratie". Ce programme offre aux enseignants une nouvelle ressource pour aborder, avec les lycéens, des sujets variés tels que la liberté d'expression, à travers l'analyse du dessin de presse.

Sommaire

1. Parler librement de ce qui est "sacré" et "tabou",
2. Une initiative qui suscite des réactions politiques.

[Lire la suite](#)



Dix ans après l'attentat de Charlie Hebdo, la Maison du dessin de presse verra le jour à Paris

INFO LE FIGARO | Rachida Dati a obtenu le feu vert pour la création de ce lieu, annoncé au lendemain des attentats de janvier 2015. Il sera situé dans le VI^e arrondissement et racontera la longue histoire d'un genre très français.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
Le Figaro, le 28 novembre 2024**

(...)

Il aura fallu encore quatre ans pour parvenir à une décision. L'ancienne ministre de la Culture Rima Abdul Malak était en faveur du projet et avait lancé la concertation, s'apercevant, au passage, de la délicatesse de l'exercice. Et du problème de sécurité qu'un éventuel lieu pourrait susciter. « La presse n'a pas attendu Charlie Hebdo pour publier des dessins trash ou contre Mahomet, jugeait Riss, l'actuel rédacteur en chef. Ce musée, qui devrait être une décision banale, nécessite un courage politique. »

Bien que pris dans une tourmente budgétaire, le gouvernement Barnier a visiblement entendu et a mis la Maison du dessin de presse sur le haut de la pile. Le projet sera piloté par le ministère de la Culture, en partenariat avec la Ville de Paris et la région Île-de-France. Il se tiendra dans un immeuble du VI^e arrondissement de Paris (1 500 m²). Les travaux seront confiés à l'atelier d'architecture Bruno Gaudin. Rachida Dati souhaite en faire un lieu où se raconte la longue histoire du dessin de presse, mais aussi un endroit de création, avec des ateliers, et une maison pour les jeunes et les scolaires.

[Lire la suite](#)



CENSURE LITTÉRAIRE



En Argentine aussi, on entend censurer des livres

Le 22 novembre 2024, l'organisation PEN International a exprimé sa profonde inquiétude face aux tentatives de censure par les autorités argentines du livre *Mangeterre* (trad. Isabelle Gugnion, *L'Iconoclaste* et *J'ai Lu*) écrit par l'Argentine Dolores Reyes. Le 7 novembre 2024, Victoria Villarruel, colistière du président Javier Milei, a qualifié sur son compte X le roman « d'immoral et dégradant », partageant des extraits, et appelant à son retrait des écoles et bibliothèques.

Sommaire

1. « Arrêtez de sexualiser nos enfants »,
2. Pas le seul livre mis en cause,
3. Bons livres et mauvais livres,
4. L'Argentine de Milei en question.



Un auteur, c'est comme l'air, ça traverse la matière, par Tania de Montaigne

Aux États-Unis, le nombre de livres ciblés par la censure a explosé en quelques années. En Algérie, Boualem Sansal est en prison. Mais vouloir réduire un écrivain au silence, c'est un peu comme vouloir empêcher la pluie d'être de l'eau.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
Libération, le 28 novembre 2024**

(...)

Aux États-Unis, par exemple, le nombre d'auteurs ciblés par la censure a augmenté de 65 % en deux ans. Durant l'année scolaire 2023-2024, on a comptabilisé 10 000 interdictions de livres dans les écoles primaires et secondaires du pays. On en comptait seulement 2 532 en 2021-2022, et 3 362 en 2022-2023.

Ces interdictions, décidées aussi bien au niveau local que fédéral, ont majoritairement lieu dans les États conservateurs : Floride, Texas, Iowa, Utah. Les uns après les autres, les auteurs disparaissent des rayonnages des bibliothèques publiques sous couvert de respect des sensibilités, de protection de la jeunesse et de préservation des croyances. Toni Morrison : inapproprié. Art Spiegelman : pornographique. Aldous Huxley : trop déprimant pour la jeunesse. John Steinbeck : vulgaire et raciste. Les canaris tombent les uns après les autres, et, pourtant, nous restons dans la mine.

En Algérie, Boualem Sansal, lui, est en prison depuis une semaine. Si ça n'était pas la réalité, ça pourrait sonner comme un début de roman, une fiction brumeuse à propos d'un écrivain arrêté dans des conditions obscures sur le chemin d'un salon du livre. Mais il se trouve que c'est vrai. « On » a arrêté Boualem Sansal. « On » veut le juger. « On » veut le condamner. « On » l'accuse d'être un terroriste. « On » parle « d'atteinte à l'intégrité nationale », de franchissement d'une « ligne rouge ». « On » distille les informations au compte-gouttes.

(...)

Un écrivain, c'est phrématique, rhizomique, ça mute, ça a tous les sexes, tous les visages, toutes les voix, tous les corps, tous les âges, tous les itinéraires, ça appartient à toutes les espèces. C'est une personne à histoires, l'écrivain, il aime en raconter, en exhumer, il cherche une vérité dans chaque silence, il raccommode de mots les trous de l'histoire. « On » peut toujours essayer de le mettre au pas, s'y employer de toutes ses forces gouvernementales.



CONTRAT D'ASSOCIATION



Enseignement privé musulman : le lycée Al-Kindi craint la résiliation de son contrat d'État

Explication | La préfète du Rhône envisage de résilier le contrat d'État du groupe scolaire privé musulman sous contrat Al-Kindi, à Décines-Charpieu (Rhône), a indiqué l'établissement dans un communiqué mardi 3 décembre 2024. Al-Kindi est le seul lycée privé musulman disposant d'un contrat d'association.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
La Croix, le 3 décembre 2024**

(...)

Depuis la résiliation du contrat d'État du lycée privé musulman Averroès de Lille à la rentrée 2024, le lycée Al-Kindi était le seul lycée privé musulman sous contrat avec l'État. Ouvert en 2007 avec le soutien du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, contre l'avis du recteur de l'académie de l'époque, Alain Morvan, il avait obtenu son contrat d'association en 2012, et s'était hissé en 2019 et en 2022 parmi les meilleurs lycées du département. Aujourd'hui, 80 % de ses classes, de l'école primaire à la Terminale, disposent d'un contrat avec l'État. Le lycée compte 172 élèves, selon leur site Internet.

(...)

De fait, la situation d'Al Kindi fait écho aux difficultés de l'enseignement privé musulman en France sur lesquelles alertait déjà la Fédération nationale de l'enseignement privé musulman fin octobre. « Alors que l'islam constitue la deuxième religion de France, la communauté musulmane reste largement sous dotée en écoles privées », déplorait-elle dans un communiqué daté du 20 octobre.

[Lire la suite](#)



Métropole de Lyon | Le lycée musulman de Décines visé par une procédure de la préfecture

Unique lycée musulman sous contrat avec l'État en France, l'établissement Al-Kindi de Décines-Charpieu pourrait perdre ce statut qui assure le financement de ses enseignants. La préfecture du Rhône envisagerait la résiliation du contrat d'association, selon la direction du lycée.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
Le Progrès, le 3 décembre 2024**

(...)

L'établissement a fait l'objet de plusieurs contrôles en 2024, notamment au mois d'avril, de manière « inopinée », avec « une quinzaine de personnes qui ont questionné les enfants et les encadrants », selon Kamel Kabtane, le recteur de la Grande mosquée de Lyon, par ailleurs président du Conseil des mosquées du Rhône. Contacté par Le Progrès, il évoque « une crainte pour l'ensemble de la communauté musulmane » et s'inquiète de la possibilité que « le moindre reproche à faire à

l'établissement soit accentué, sans lui laisser la possibilité de corriger des erreurs ».

(...)

En revanche, trois semaines plus tôt, début juillet 2024, dans une affaire concernant également un établissement privé musulman, le tribunal administratif avait annulé l'arrêté de fermeture définitive du collège Avicenne de Nice, pris par la préfecture des Alpes-Maritimes en mars 2024. Celle-ci reprochait à l'ensemble scolaire un « financement opaque », « contraire à la loi anti-séparatisme ».

[Lire la suite](#)



DÉRIVE DISCRIMINATOIRE



« Les propos racistes et antisémites méritent une véritable réponse pénale »

L'avocat Mario Stasi, président de la Licra, sera sur scène le 17 décembre pour... chanter. Et mettre en lumière la lutte contre toutes les discriminations.

[Lire la suite](#)



DÉRIVE SECTAIRE



État laïc ou paradis des sectes ?

CHRONIQUE | Si le gouvernement se targue de promouvoir un État laïc, il fait étrangement la sourde oreille quand il est question des mouvements religieux aux dérives sectaires.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
Le Soleil, le 22 novembre 2024**

(...)

Il y a quelque chose de stupéfiant de savoir qu'en 2024, ceux-ci jouissent encore d'avantages fiscaux et de congé de taxes, en plus d'enseigner impunément aux enfants les théories les plus absurdes.

Comment peut-on comme société accepter de perdre ainsi autour de 85 millions de dollars par année, tout en cautionnant de multiples actes répréhensibles qui gangrèment encore plusieurs de ces groupes religieux ?

La minisérie documentaire La prison de l'Esprit-Saint, dont les trois épisodes seront disponibles le 26 novembre sur Crave, vous

donnera froid dans le dos.

(...)

La Mission de l'Esprit-Saint, qui comptent plusieurs factions au Québec, notamment dans Lanaudière, a été fondée il y a plus d'un siècle par un policier de Montréal, Eugène Richer dit La Flèche. Le mouvement, qui considère superflue la scolarité des filles, fait sa propre école, ses propres règles.

Très tôt, les jeunes filles doivent prendre époux et sont destinées à procréer et à fonder de grosses familles. Comme on limite les contacts avec l'extérieur, la consanguinité n'est pas rare au sein des unions.

Non, je ne vous décris pas ici le synopsis de La servante écarlate, mais bien une triste réalité.

Les membres de la Mission de l'Esprit-Saint adoptent tous un nom dérivé de celui du fondateur — Richère, Fléchère, Eugénette et ainsi de suite — et doivent verser 10 % de leurs revenus en dîme.

(...)

Dans le cas où ils quitteraient la Mission, on leur promet de se réincarner en vermine. D'ailleurs, si vous quittez, c'est comme si vous n'aviez jamais existé pour les membres, qui vous renient à tout jamais.

(...)

Marie-Christine Bergeron, dont la série documentaire Père 100 enfants a eu énormément d'impact, souhaite ardemment que La prison de l'Esprit-Saint fasse bouger les choses.

Alors qu'un discours très fort sur la laïcité anime nos élus, elle comprend mal qu'on laisse ces mouvements sectaires profiter d'autant d'avantages fiscaux.

« Quel est le bénéfice public ? On finance une organisation qui ne fait pas que de la bienfaisance. La liberté de religion existe, on n'a pas à juger ça. Mais l'addition de tous les témoignages montre que ça va bien au-delà de la religion. C'est en contradiction totale avec la laïcité de l'État », m'a-t-elle confié en entrevue.

(...)

« Je ne comprends pas qu'au Québec, on n'ait pas d'organisme plus gros qu'Info-Secte pour assurer une surveillance, la prévention et la sensibilisation des mouvements aux dérives sectaires, comme ça existe dans d'autres pays comme la Suède et la Norvège. En France, les pharmaciens peuvent briser leur sceau de confidentialité envers leurs clients et faire un signalement s'ils estiment qu'ils sont victimes de dérives sectaires. »

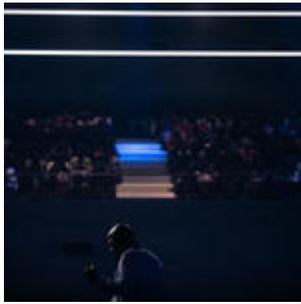
(...)

Les mouvements religieux aux dérives sectaires, qui promettent souvent l'enfer aux fidèles dissidents, profitent d'un paradis fiscal maintenu par l'État.

Peut-on vraiment se permettre, au Québec, d'encourager un tel système ?

[Lire la suite](#)





Églises évangéliques : un risque de dérives sectaires ?

On les connaît aux États-Unis avec les “megachurch” (méga églises) et des pasteurs charismatiques, les églises évangéliques attirent de plus en plus de fidèles en France, y compris auprès des jeunes. Mais avec aussi parfois un risque de dérives sectaires.

Sommaire

1. Une nouvelle église évangélique tous les dix jours,
2. La dîme, jusqu'à 10 % des revenus,
3. Un phénomène d'emprise,
4. "Ils mangent en écoutant des vidéos sur internet",
5. Des “guérisons divines”.

[Écouter la suite](#)



ÉCOLE



Valérie Pécresse veut mettre la main sur l'école publique

La présidente de la Région Île-de-France a émis le vœu ce mardi 26 novembre d'expérimenter des écoles primaires régionales sous contrat avec l'État dans les quartiers prioritaires. Yannick Trigance, conseiller régional d'opposition regrette dans cette tribune que ce vœu ne porte pas par exemple sur les suppressions de postes ou la mise en place d'une mixité sociale et scolaire. Pour lui, « ce vœu demande en fait la poursuite et l'amplification du démantèlement de l'École de la République, l'aggravation des inégalités pour une école de la compétition, de l'entre soi et du séparatisme à la puissance 10. »

[Lire la suite](#)



École publique, école privée : la guerre silencieuse ?

Financements publics hors de contrôle, ségrégation scolaire, séparatisme social : celles et ceux qui soulignent les nombreux problèmes posés par le fonctionnement de l'enseignement privé sous contrat sont aussitôt accusés de vouloir « rallumer la guerre scolaire ». Toutes ces questions sont pourtant légitimes, face à la nécessité de réparer l'école publique et républicaine.

» Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :

**Extrait issu du quotidien,
L'Humanité, le 5 novembre 2024**

Sommaire

1. **Qu'avez-vous découvert, Paul Vannier, au cours de la mission d'information parlementaire sur le financement de l'enseignement privé sous contrat, dont vous étiez corapporteur ?**

"Nous avons fait un certain nombre de constats. Le premier : personne ne connaît le montant exact de la dépense publique consacrée, dans notre pays, aux 7 500 écoles privées sous contrat et à leurs 2 millions d'élèves. Je pense qu'on avoisine les 15 milliards d'euros. La dépense de l'État a crû de 24 % ces dix dernières années. Pour les collectivités territoriales, un exemple : la région Île-de-France a augmenté de 450 % ses financements aux lycées privés sous contrat.

Deuxième constat : le Code de l'éducation, qui prescrit des contrôles sur ces financements, n'est pas respecté. Au rythme actuel, il faudrait mille cinq cents ans pour que l'ensemble des établissements privés soient inspectés. Enfin, peut-être le plus stupéfiant : l'allocation de ces milliards d'euros est négociée chaque année hors de tout cadre légal, dans des discussions opaques avec le secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC), qui regroupe 96 % du privé sous contrat. Or, le SGEC est nommé par la Conférence des évêques de France, c'est une institution culturelle... alors que, dans la loi de 1905, il est écrit que la République ne reconnaît aucun culte."

2. Que révèlent les deux articles consacrés à l'école privée dans le numéro de juillet de la revue la Pensée ?

"Dans l'article que je signe, je montre, chiffres à l'appui, que ce qui renforce le privé et fait grandir la ségrégation ce sont des familles qui aimeraient laisser leurs enfants dans le public mais qui, à force de voir celui-ci se dégrader, finissent par se tourner vers le privé. Malgré le baby-boom de l'an 2000, on a supprimé des postes, saigné l'école de la maternelle au lycée. Et, maintenant qu'on assiste à un reflux démographique, on veut continuer à supprimer des postes !"

3. Vu de Marseille, que se passe-t-il sur le front de la guerre public-privé ?

"À Marseille, 40 % des collégiens fréquentent un établissement privé sous contrat. La ville connaît un déficit d'équipements scolaires important et ancien. Nous avons trop peu d'écoles, et des écoles dans un état de délabrement avancé. Dans le 14e arrondissement, où vit une population équivalente à celle de Neuilly, il n'y a aucun lycée. Dans un tel contexte, le privé joue, de façon assez pernicieuse, un rôle compensateur dans le maillage territorial."

4. Quand on parle du privé, on ne pense pas forcément à l'enseignement supérieur. Pourtant, la situation a également beaucoup évolué dans ce secteur...

"Avec ma collègue Delphine Espagno-Abadie, nous nous sommes intéressées aux effets de Parcoursup sur les élèves et leurs familles. Nous avons constaté que cette plateforme organisait la demande pour le supérieur privé. Si vous allez dessus, vous verrez que, hormis un système de labellisation, ambivalent et peu lisible, il n'y a pas de distinction entre les formations privées et celles du public."

5. Pierre Ouzoulias, vous avez déposé une proposition de loi sur le financement du privé. Pourquoi est-ce le moment d'agir, selon vous ?

"Le grand pédagogue Ferdinand Buisson disait que « l'école publique, c'est l'école qui doit fabriquer des républicains ». Qu'est-ce que ça veut dire ? Ça veut dire donner des connaissances, mais aussi permettre d'exercer un esprit critique sur la politique, le social... la religion. Samuel Paty a payé de sa

vie cette mission essentielle. Or, ce n'est pas le projet des écoles confessionnelles. Pour Stanislas à Paris, Maïmonide à Boulogne ou Avicenne à Lille, la base c'est un enseignement dogmatique, où la pensée critique n'a pas sa place. Aujourd'hui, les parents n'ont plus le choix entre ces deux types d'enseignement, puisqu'ils utilisent le privé comme un élément de contournement de la carte scolaire. Entre 2000 et aujourd'hui, le nombre d'élèves issus de familles très favorisées est passé de 26 % à 40 % dans le privé. L'école privée est devenue l'école de l'entre-soi. Il faut dénoncer ce séparatisme social, car il est antirépublicain."

6. Comment peut-on agir ?

"Il y a une bataille idéologique, mais aussi une bataille économique. Depuis 2000, l'Union européenne, avec sa stratégie Europe 2000, incite à utiliser l'argent public pour développer le privé. L'argent public doit-il servir le bien commun ou rémunérer le capital, qui investit dans l'enseignement privé ?"

7. Comment reprendre le contrôle sur cette manne publique déversée sur le privé ?

"Il y a deux perspectives pour notre camp. La première : mettre à bas le modèle actuel de financement public du privé sous contrat. La deuxième, c'est renouer avec un principe qui a constitué la gauche : fonds publics à l'école publique. Pierre ou moi-même le proposons : il faut introduire tout de suite un malus financier pour les établissements privés qui contribuent à la ségrégation sociale et scolaire, ceux qui n'accueillent pas d'élèves en situation de handicap... Notre pays constitue une exception : il est le seul à financer autant sur fonds publics les établissements privés, sans leur demander la moindre contrepartie."

[Lire la suite](#)



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE PRIVÉ



Enseignement catholique : les évêques veulent défendre son caractère propre

Analyse | Réunis à Lourdes, les évêques français abordent le sujet de l'enseignement catholique, vendredi 8 novembre 2024. Attachés au caractère propre, ils veulent défendre l'école catholique comme un lieu d'annonce de l'Évangile.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait issu du quotidien,
La Croix, le 8 novembre 2024

(...)

Sans dramatiser et encore moins vouloir réveiller une hypothétique « guerre scolaire », Mgr Benoît Rivière, évêque d'Autun et président du conseil pour l'enseignement catholique, insiste : « Ne nous laissons pas voler notre liberté. » « Il ne faut pas repartir dans des oppositions stériles ou des concurrences qui n'ont pas lieu d'être », explique-t-il. Nous souhaitons vivre notre

mission éducative propre avec toutes les familles qui entrent en contrat avec nous pour goûter à ce climat évangélique. »

C'est en partie sur ce fameux « caractère propre », au cœur de la loi Debré de 1959, que semblent se concentrer les débats et parfois les incompréhensions. Comment se positionne l'enseignement catholique, qui accueille deux millions d'élèves, dans une société multiculturelle et sécularisée où l'influence de l'Église décline ? Peut-elle encore être un lieu d'évangélisation ?

Certains évêques aimeraient mieux définir le caractère propre et son articulation avec la liberté de conscience et l'ouverture à tous. « Le rôle de l'enseignement catholique, avec un projet pastoral fondé dans l'Évangile, c'est l'évangélisation des jeunes », explique sans ambiguïté Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne. Toutefois, la définition de ce que doit être une école catholique peut varier en fonction des sensibilités. Un autre évêque assure que certains établissements peuvent se « poser en fer de lance avec un risque de surenchère », dans un réflexe de repli sur le noyau dur. Trop « catho » ou pas assez, avec la possibilité de voir partir les familles les plus pratiquantes vers des écoles hors contrat : l'équilibre est parfois instable.

(...)

Et pour cause, pour l'Église confrontée à la baisse du nombre d'enfants catéchisés, l'enseignement catholique est un lieu privilégié pour mener une action pastorale et proposer la foi à un large public, même si se pose la question des moyens humains et de la sécularisation du corps enseignant. De fait, dans la progression des baptêmes d'adolescents en France, les établissements catholiques ont un rôle majeur.

[Lire la suite](#)



Enseignement catholique : « La diversité des propositions éducatives est une richesse »

Louis Lourme, philosophe et ancien directeur d'un établissement catholique (1), revient sur les débats autour du « caractère propre » de l'enseignement catholique. Il a dirigé la publication d'Afin que nous portions du fruit. Missions d'une école catholique (Bayard).

Sommaire

1. Le « caractère propre » des établissements,
2. Le bénéfice commun de la diversité,
3. Vision trop idéalisée ?

[Lire la suite](#)





Former à la laïcité et répondre aux enjeux de la démocratie | Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

À la suite des attentats survenus en France en novembre 2015, le gouvernement avait exprimé le souhait d'augmenter le nombre d'instituts ou universités formant des personnels religieux aux questions liées à la place des religions dans l'État laïc. Forte de ses valeurs humanistes et de la diversité des disciplines qui y sont enseignées, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne s'était rapidement saisie de cette demande. Aujourd'hui, elle accueille la dixième promotion du DU Connaissance de la laïcité.

Sommaire

1. Créer un groupe autour de la laïcité,
2. Dix promotions plus tard...

[Lire la suite](#)



ISLAMISME



Elle a défié les mollahs ! Mobilisation générale et une journée sans voile, pour Ahou Daryaei ! - AgoraVox le média citoyen

Au pays des mollahs, soumis au totalitarisme islamiste, l'image saisissante d'une étudiante, en sous-vêtements, déambulant aux abords de l'université Azad de Téhéran, est devenue virale (1). Selon des groupes militants, Ahou Daryaei, il faut retenir son nom, a choisi cette forme d'expression pour protester contre le harcèlement dont elle a été l'objet par des miliciens des gardiens de la Révolution islamique, en raison de ne pas porter le maghnaeh, tissu noir couvrant la tête, le front, le menton et la poitrine, obligatoire dans les établissements d'enseignement supérieur en Iran. La jeune femme a été arrêtée, projetée dans une voiture avec des coups, selon le site étudiant Amir Kabir, lui provoquant une hémorragie à la tête. Amnesty Iran a appelé sur X à sa libération immédiate et « sans conditions », tout en reprenant des allégations de « coups » et de « violences sexuelles » contre elle lors de son arrestation, pour demander « une enquête indépendante et impartiale ».

Sommaire

1. Selon l'Iran des mollahs, la lutte pour la liberté est un « trouble mental »,
2. Dictature islamique et République laïque, port du voile ou pas, attention aux amalgames,
3. Mobilisation de toutes parts et une journée sans voile pour Ahou Daryaei !

[Lire la suite](#)



IRAK



"C'est une catastrophe pour les femmes" : le parlement irakien veut faire passer l'âge légal du mariage de 18 à 9 ans pour les jeunes filles

Ce projet de loi avait provoqué des manifestations dans tout le pays, alors qu'il avait été adopté en première lecture au parlement irakien le 4 août dernier.

[Lire la suite](#)



En Irak, des activistes combattent le possible retour des mariages d'enfants

Reportage Un projet d'amendement, porté par des partis chiites, permettrait aux Irakiens de faire appel aux autorités religieuses pour régler les affaires familiales, dont le mariage des enfants. Le projet est suspendu au vote prochain du Parlement. Des victimes de mariages précoces et des activistes s'y opposent farouchement.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
La Croix, le 12 novembre 2024**

(...)

Si le projet d'amendement de la loi sur les statuts personnels, porté par une coalition de partis chiites au Parlement, était adopté, il permettrait aux Irakiens de faire appel aux autorités religieuses pour régler les affaires familiales, notamment le mariage des enfants. Dans l'appartement qu'elle partage avec sa fille et ses fils nés d'une seconde union, sa sœur et ses nièces, la question est déjà tranchée pour Shaima : « Si ce projet passe, cela détruira encore plus la vie des femmes. Pour gagner ma liberté, j'ai dû faire des choses dont je ne peux pas parler. Je ne pourrai jamais être une personne normale. »

(...)

En Irak, 28 % des filles se marient avant 18 ans, selon l'Unicef, le Fonds des Nations unies pour l'enfance. Un fléau que la société civile tente d'enrayer aux quatre coins du pays, à coups de manifestations et de campagnes de sensibilisation. C'était sans compter le soudain empressement de la coalition de partis chiites à réformer la loi. Depuis 1959, les questions familiales - mariage, divorce ou héritage - sont régies par l'État.

(...)

L'amendement de la loi 188 ouvrirait la possibilité aux Irakiens de se tourner vers les tribunaux religieux. « Il n'y aura plus un code des affaires familiales mais trois : le code civil, le code chiite et le code sunnite. Cela détruira l'autorité judiciaire irakienne, le droit des femmes et des enfants, et créera du sectarisme. Ce sera un désastre », s'insurge Athraa Al Hassani, une avocate originaire de Bagdad et directrice de l'organisation Model Iraqi Women.

[Lire la suite](#)



JEU PÉDAGOGIQUE



EMC : un jeu pédagogique pour comprendre la laïcité

Après l'assassinat de Samuel Paty en 2020, Daniel Fischer, formateur à l'INSPE de Lorraine, a ressenti l'urgence de renouveler les approches pédagogiques autour de la laïcité. Il a alors conçu À l'école de la laïcité, un jeu éducatif destiné aux élèves de CM1, CM2 et 6ème. Dans cet entretien, il évoque la genèse de ce projet, ses objectifs pédagogiques, et sa vision de l'enseignement de la laïcité aujourd'hui en France.

Sommaire

1. Un déclic face à l'urgence d'agir,
2. L'intérêt de la ludicisation pour aborder un sujet sensible,
3. Deux principales modalités d'utilisation en classe,
4. Un enseignement de la laïcité encore marqué par de nombreux défis.

[Lire la suite](#)



Laïcité : testez vos connaissances !

Bienvenue dans votre parcours en ligne !
La laïcité, tout le monde en parle... Mais la connaît-on vraiment ?
Et savez-vous ce qu'elle implique au quotidien ?
Ce module va vous permettre de tester vos connaissances en matière de laïcité, ainsi que d'obtenir des clés d'analyse pour mieux comprendre les débats qui entourent son application en pratique.
Ce module vous est proposé gratuitement par e-Laïcité.fr, le portail d'information et de ressources sur la laïcité en France. C'est parti !

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



Agression d'une professeure de sport à Montreuil : la laïcité en question

Une professeure de sport d'un lycée de Montreuil, en Seine-Saint-Denis, a été giflée par une élève de seconde, à qui elle avait demandé de retirer une tenue jugée à "connotation religieuse", a indiqué le rectorat de Créteil. Le différend s'est déroulé lors d'un cours en extérieur, soulevant une nouvelle fois la question de la laïcité et du port de symboles religieux dans les établissements scolaires.

[Lire la suite](#)





Laïcité : l'homme ayant menacé de mort le proviseur du lycée Maurice Ravel condamné

L'auteur des menaces de mort contre le proviseur du lycée parisien Maurice Ravel, après une altercation avec une élève refusant de retirer son voile islamique, a été condamné à une peine de 60 jours-amendes de 10 € par le tribunal correctionnel de Paris, lundi 18 novembre.

[Lire la suite](#)



Omar Youssef Souleimane : « Ce que j'ai entendu dans des classes de banlieue »

L'écrivain d'origine syrienne a animé dans des collèges franciliens des ateliers organisés pour lutter contre la radicalisation et promouvoir la laïcité. Il témoigne.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu de l'hebdomadaire,
Le Point, le 13 novembre 2024**

Sommaire

1. Quelle vision de la France ?

"Pas besoin de voyager en Afghanistan pour humer une atmosphère intégriste. Il suffit de prendre le métro ou le RER du centre de Paris jusqu'à un établissement scolaire de Bobigny, d'Aubervilliers ou de Mantes-la-Jolie. Une mentalité radicale y règne : des élèves me racontent qu'ils souhaitent partir pour l'Arabie saoudite afin de « devenir prédicateurs », parce que là-bas « on coupe les mains des voleurs », selon la charia, « on interdit l'homosexualité », et les filles ne portent pas « n'importe quoi ».

Alors, je leur raconte mon histoire. Je leur dis que j'ai quitté la Syrie pour fuir la dictature et rejoindre la France, pays de liberté d'expression et de laïcité.

(...)

Je leur demande toujours de décrire leur vision de la France en quelques mots. Les réponses les plus courantes sont : « racisme », « parce que la France déteste les Arabes » ou « parce que la France est un pays d'extrême droite ». En deuxième lieu : « islamophobie », « l'État fait tout pour empêcher les filles de porter le voile à l'école ». J'aborde le sujet de l'abaya – ils sont tous opposés à son interdiction. Il est très courant de voir les filles porter cette tenue en sortant de l'établissement. Elles pensent que la nouvelle loi est faite uniquement pour les réprimer.

(...)

Cette intolérance radicale et cette étroitesse d'esprit s'accompagnent en général d'une ignorance massive, non seulement de l'histoire récente, mais aussi de toute l'histoire de la France, de ses lois comme de ses valeurs. La Révolution française, la loi de 1905 ou Charles de Gaulle n'occupent aucune place dans l'esprit de ces jeunes de 13, 14 ou 15 ans."

2. La France serait « génocidaire »,

"Pour eux, la vengeance des « victimes de Gaza » s'inscrit dans celle, nécessaire, de l'Islam contre la France. Je poursuis mon histoire : « Je me suis échappé de la Syrie vers la Jordanie avant d'arriver à Paris. » Puis je nomme les États du Proche-Orient.

Dès que j'arrive à Israël, plusieurs d'entre eux me coupent la parole : « Il n'existe pas, ça s'appelle la Palestine. » Je continue : « Mais il est là, regardez bien. » « Il faut le détruire », commentent-ils."

3. Un « islamisme d'atmosphère ».

"... L'islam est pour eux une appartenance et une identité uniques. Je continue : « Je ne suis plus musulman non plus, je suis apostat. » Ils sont encore plus surpris. Revendiquer sa liberté, quand on baigne dans une culture islamiste, n'est pas une habitude.

Ce dont ont vraiment besoin ces jeunes, c'est de fréquenter des gens en dehors de leur « communauté », de l'école, de la maison, de la mosquée et du discours extrémiste qui déferle sur les réseaux sociaux. Qui ira leur expliquer que le monde dans lequel ils vivent n'a rien à voir avec ce qu'ils entendent autour d'eux ? Si ce n'est pas l'école, qui le fera ?"

[Lire la suite](#)



Luc Ferry : « À quoi pourrait ressembler un cours sur la laïcité ? »

CHRONIQUE | Nos cours d'instruction civique sont devenus obsolètes face à l'ampleur de l'entrisme islamiste dans la société française. Expliquons aux élèves ce qu'est vraiment la laïcité telle qu'une tradition républicaine spécifiquement française l'a élaborée au fil des siècles.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLFP :

**Extrait issu du quotidien,
Le Figaro, le 20 novembre 2024**

(...)

À titre d'illustration, on évoquera la Saint-Barthélemy, on en rappellera la date, 1572, un épisode sinistre où 10 000 protestants furent massacrés par les catholiques dans des conditions d'une cruauté qui dame le pion à Daech. On a violé des femmes, torturé et tué des enfants, et la Seine était rouge de sang. S'il faut évoquer cette période, c'est pour rappeler que la laïcité a été créée chez nous pour mettre fin aux guerres de Religion, la neutralité de l'État, la séparation entre religion et politique garantissant à chacun le droit de vivre sa foi pourvu que ce soit désormais dans la sphère privée, sans agresser les autres au nom de la conviction dogmatique qu'on est seul à détenir la religion vraie. En troisième lieu, il est bon de rappeler l'étymologie, qui ne va pas de soi mais qui est pleine de sens : laikos, en grec, c'est tout simplement le peuple.

Le mot apparaît en 1871 et il est intraduisible, ou à tout le moins difficile à traduire dans les autres langues (en anglais, on parle de «secularism», en allemand on dit «nicht religiös», aucune des traductions ne cernant ce dont il s'agit – à preuve le fait qu'on peut être à la fois religieux et pour la laïcité, comme l'est d'ailleurs l'immense majorité des catholiques et des Juifs français...).

(...)

La laïcité, c'est le respect de ce peuple des droits de l'homme. Enfin, notre laïcité républicaine, comme l'avait compris Tocqueville, est paradoxalement un héritage chrétien, nos droits de l'homme n'étant que la transposition de l'égalité des créatures

devant Dieu en égalité des citoyens devant la loi, donc une « laïcisation » de la morale chrétienne. S'il faut évoquer cette filiation chrétienne, ce n'est pas pour stigmatiser les autres religions, mais pour montrer qu'on peut être à la fois croyant et favorable à la laïcité.

[Lire la suite](#)



Le Point

Menace sur la laïcité : comment l'école a (trop) lentement réagi

CHRONIQUE | L'institution scolaire intègre progressivement la nécessité de faire face à ces normes politico-religieuses qui la mettent en péril, et avec elle la République. Mais des obstacles demeurent...

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait issu de l'hebdomadaire,
Le Point, le 27 novembre 2024

(...)

Cette guerre ne se limite pas aux actes terroristes organisés et mis en œuvre par de petits soldats du djihadisme convaincus qu'ils font le bien et qu'ils sont dans le vrai. Elle se joue aussi dans les esprits, au ras du bitume, dans les quartiers, les associations, les clubs de sport. C'est là, comme dans certaines familles, que les jeunes peuvent être soumis à une propagande de tous les instants, par les mots, par les gestes, par les codes, qu'ils intègrent peu à peu, qu'ils imitent par adhésion ou souci d'appartenance au groupe.

C'est cette construction de normes politico-religieuses parallèles aux lois de la République qui fait que des jeunes se sentent autorisés à menacer de mort un proviseur, menaces qui ne doivent pas être envisagées comme des actes isolés et coupés de cette offensive culturelle auprès de la jeunesse, notamment musulmane, de notre pays.

(...)

Les différentes études et divers sondages montrent tous, depuis une dizaine d'années maintenant, l'augmentation de la peur chez les professeurs face à des élèves qui contestent leurs discours. Ils sont ainsi de plus en plus nombreux à s'autocensurer pour éviter d'avoir à affronter les ires d'élèves qui sont parfois de parfaits petits bigots, ce qu'illustrent aujourd'hui de nombreux témoignages, comme celui de cette intervenante d'une association parisienne d'aide aux devoirs.

(...)

Si nous en sommes là, c'est, entre autres raisons, parce que nous avons mis du temps à réagir, à prendre la mesure de cette bataille culturelle que nous devons mener. Il ne s'agit pas d'interdire aux élèves de croire mais de les confronter aux enseignements laïcisés (depuis 1882), aux discours scientifiques, et d'expliquer, avec force et conviction, que l'école ne trace pas un signe égal entre science et croyances, même si, bien évidemment, elle respecte ces dernières.

Mais, après un retard préjudiciable à l'allumage, l'école a réagi. Avec la charte de la laïcité à l'école et une mise à niveau du Code de l'éducation, Vincent Peillon est le premier, en 2013, à initier le mouvement. Si Najat Vallaud-Belkacem met en place les référents laïcité dans les rectorats, c'est Jean-Michel Blanquer

qui est le réel déclencheur d'une remise de l'école en ordre de bataille.

(...)

Blanquer lance, en 2021, un grand plan national de formation aux valeurs et principes de la République qui a aujourd'hui touché 650 000 fonctionnaires. Enfin, une épreuve inédite sur ces mêmes questions a été mise en place aux oraux des concours de l'Éducation nationale, obligeant les candidats à travailler sur ces thèmes essentiels, et surtout à y réfléchir.

(...)

Au moment où se tient le procès de l'assassinat de Samuel Paty et quand bien même tout n'est pas parfait, il faut reconnaître que l'institution scolaire a pris la mesure des choses. Mais elle ne peut pas être seule et il serait temps, par exemple, que la justice en fasse de même, car certaines décisions sont des « coups portés à l'Éducation nationale », comme l'a fort justement dit la ministre Anne Genetet à propos du verdict concernant le jeune homme ayant menacé de mort le proviseur du lycée Ravel. L'école, qui prend déjà beaucoup de coups, n'a pas besoin de ceux-là.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ AU CANADA

loti

Éducation religieuse : protéger nos enfants !

CHRONIQUE | CANADA | Depuis longtemps, je défends l'idée d'une « laïcité ouverte », une vision de la laïcité qui protège les institutions contre les influences religieuses tout en respectant les libertés individuelles. Cette approche garantit que chacun, en tant qu'individu, puisse choisir librement ses croyances et les exprimer comme il l'entend. Je crois profondément en la liberté de conscience et de religion, même si elle peut parfois mener à des choix que je ne partage pas.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
Le Quotidien, le 11 novembre 2024**

(...)

Le fait est qu'il y a une tension évidente entre la liberté de conscience et la liberté de religion, surtout lorsqu'on observe les effets de l'éducation religieuse sur les jeunes esprits. Bien que je respecte le droit des parents croyants de transmettre leurs valeurs et leur vision du monde, je m'interroge sur l'impact de cette transmission sur la capacité des enfants à construire leur propre vision de la réalité.

Car même dans sa forme la plus modérée, la religion peut encourager une conception du monde marquée par une forme de pensée qui, bien qu'elle puisse s'avérer rassurante pour certaines personnes, peut parfois mener à une déconnexion de la réalité.

(...)

Ce faisant, bien que certains parents religieux puissent trouver dans ces enseignements une source de morale, cette éducation

religieuse risque au contraire d'enfermer les enfants dans une vision du monde dépassée et parfois intolérante. En transmettant des croyances qui condamnent ou limitent les droits de certains individus, les religions traditionnelles peuvent, même involontairement, cultiver chez les jeunes des préjugés qui seront difficiles à déconstruire plus tard.

(...)

C'est notamment le cas des créationnistes, dont j'ai fait allusion plus haut, qui, en remettant en cause des faits bien établis comme l'évolution, offrent aux enfants une vision incomplète ou biaisée de la réalité. Cette opposition entre foi et science peut à terme nuire au développement de leur esprit critique et les isoler d'un monde où les faits et les connaissances objectives sont de plus en plus essentiels pour affronter les défis globaux (le réchauffement climatique, par exemple).

Dans le même ordre d'idée, je trouve problématique que des idées religieuses marquent aussi profondément l'imaginaire des enfants en leur inculquant, par exemple, des notions comme le paradis et l'enfer, lesquelles offrent une conception stricte et simpliste du bien et du mal.

(...)

En somme, je crois que ce que nous devrions faire, c'est «dénormaliser» les religions en les ramenant à ce qu'elles sont: des systèmes de croyances comme les autres, qui peuvent être questionnés et réinterprétés.

Et pour y parvenir, je crois fermement en l'éducation, non à un durcissement qui risquerait de favoriser les replis identitaires. En somme, ma position n'est donc pas d'opposer frontalement la laïcité et la religion, mais de défendre un espace où chacun peut, à travers l'éducation et le débat public, penser librement.

Et par-dessus tout, il me semble essentiel de garantir aux enfants une liberté de conscience réelle, qui n'est pas étouffée par des dogmes ou des peurs héritées de leurs parents ou d'institutions peu scrupuleuses de leur offrir un développement intellectuel et moral sain.

[Lire la suite](#)



La laïcité a la vie dure au Québec ! | « Est-ce qu'on pourrait faire comme la France, c'est-à-dire tolérance zéro? »

CANADA | Ces pratiques sont en violation de l'article 90 de la loi sur les services de garde qui exclut les critères d'admission fondés sur la religion ou l'ethnie.

La ministre de la Famille, Suzanne Roy, a expliqué que Québec corrigera le tir dès l'an prochain avec l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement.

[Écouter la suite](#)





Le ministère de l'Éducation du Québec fera des vérifications dans 17 écoles soupçonnées d'avoir transgressé des principes de la Loi sur la laïcité de l'État

Le gouvernement de François Legault soupçonne qu'au moins 17 écoles du Québec ont directement transgressé les principes de la Loi sur la laïcité de l'État dans les dernières années. Il lancera des « mandats de vérification » dans chacun de ces établissements.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ EN BELGIQUE



Laurence D'Hondt et Jean-Pierre Martin : « L'école belge semble encore plus perméable à l'influence islamiste »

ENTRETIEN | Les journalistes sont partis à la rencontre de professeurs d'écoles publiques et privées en Belgique qui livrent leur solitude face à l'influence croissante de l'islam radical sur les élèves et leurs parents. Un cri d'alarme.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait issu du quotidien,
Le Figaro, le 12 novembre 2024

Sommaire

1. Après l'assassinat en France de deux professeurs, Samuel Paty et Dominique Bernard, vous publiez en Belgique « Allah n'a rien à faire dans ma classe ». Pourquoi ce titre ?

"C'est un cri du cœur répété à plusieurs reprises par les enseignants que nous avons rencontrés tout au long de notre enquête. C'est aussi une réplique du film Amal, un esprit libre de Jawad Rhalib, un film consacré à une professeure qui fait face à une classe tombée sous l'emprise de l'islamisme radical. Ce titre interpellant témoigne du désarroi des professeurs confrontés à l'intrusion de plus en plus pesante du religieux dans leurs classes."

2. Vous avez réalisé une enquête auprès de professeurs de différentes écoles en Belgique. Que racontent-ils de leur quotidien ?

"Ils racontent les comportements ouvertement sexistes, homophobes, antisémites. Chez les plus petits, cela s'exprime par exemple par le refus d'un petit garçon d'être assis sur le même banc qu'une petite fille, par des mots qui maltraitent la maîtresse parce qu'elle porte une jupe ou n'est pas mariée, ou encore en cataloguant ouvertement les non-musulmans de « Belgo-frites » ou de sales flamands.

Au collège et au lycée, il s'agit plus fondamentalement de la contestation de certaines théories scientifiques et de la remise en cause de faits historiques, en particulier de la Shoah. Il s'agit

aussi du refus de participer à des sorties culturelles ou des voyages scolaires, parce que les parents refusent que leurs filles soient exposées à la mixité et ne puissent pas porter le voile ou que le spectacle est qualifié de « haram » ou interdit. La même contestation est attestée dans les écoles supérieures qui forment les futurs instituteurs et professeurs de collèges, ainsi que les infirmières. Certaines étudiantes infirmières de culture musulmane refusent ainsi de nommer et d'apprendre les organes génitaux ou même d'évoquer l'existence de la pédophilie. Elles seront les infirmières de demain..."

3. Contrairement à la France, la Belgique accepte le port du voile à l'école. Comment expliquer la hausse de son port par certains élèves et professeurs ?

"Contrairement à la France, les signes convictionnels tels que le voile ne sont pas systématiquement interdits en Belgique. C'est à chaque direction d'école d'adopter son règlement. De cette incertitude juridique naissent de nombreux conflits."

4. Pourquoi les islamistes s'en prennent-ils spécifiquement à l'école, et notamment en Europe ?

"Comme nous le décrivons dans le livre, l'école est une cible depuis que les mouvements islamistes se sont organisés au siècle dernier pour contester les valeurs de l'école occidentale notamment sa « laïcité » qui est synonyme de liberté de conscience et de culte. En faisant pression sur l'école, les mouvements islamistes cherchent à « réislamiser » les jeunes générations de culture musulmane, particulièrement en Europe où la sécularisation est croissante et perçue comme une menace pour l'identité des jeunes musulmans."

5. L'entrisme des Frères musulmans est, dites-vous, différent de celui des Salafistes. Expliquez-nous.

"Il n'y a pas de différence fondamentale dans les objectifs poursuivis par ces deux mouvements. À la différence des salafistes qui rejettent ostensiblement la société occidentale, les Frères musulmans ont adopté depuis deux décennies une stratégie plus fine en adoptant les codes de la société moderne."

6. Assiste-t-on dans les écoles à davantage de radicalisation depuis l'attaque d'Israël par le Hamas le 7 octobre 2023 ?

"Les paroles et actes d'antisémitisme ont augmenté de façon fulgurante depuis le 7 octobre en Belgique comme en France. Les enseignants nous ont rapporté comment le cri de ralliement de petits élèves dans les cours de récréation était devenu « Palestine »... Il n'y a quasiment plus d'élèves de confession juive dans les écoles d'État de la région bruxelloise."

7. Face à la radicalisation de certains élèves, les professeurs en Belgique ne se sentent pas bien protégés par leurs hiérarchies. Est-ce mieux en France ?

"C'est seulement maintenant, depuis quelques semaines que le ministère de l'Enseignement francophone belge prend la mesure du problème, en s'inspirant de ce qui a déjà été mis en place en France depuis l'assassinat de Samuel Paty."

8. Entre la laïcité française et la neutralité belge, lequel de ces deux concepts est le plus efficace en vue d'une meilleure intégration dans la société ?

"La Belgique n'a pas tracé de ligne de séparation claire entre l'État et les religions. Elle a préféré la notion de neutralité qui est

le résultat d'un compromis historique entre les familles politiques libérales et catholiques. Ainsi, l'État belge paye les ministres du culte.

(...)

La neutralité belge ne semble pas pour autant garantir une meilleure intégration des populations. L'école belge semble plus perméable à l'influence islamiste."

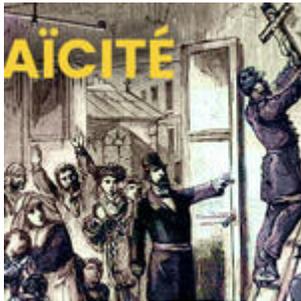
9. Marquée par les attentats du 11 septembre 2001, la directrice de l'école Athénée royal d'Anvers, Karin Heremans, a écrit un manuel à l'usage des professeurs. Quels enseignements très concrets retenir ?

"Lorsque les enfants se sentent écoutés et guidés dans la formation de leur identité, ils sont moins susceptibles d'être tentés par la propagande islamiste ou toute forme de prosélytisme."

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ EN FRANCE



Toutes nos ressources sur la laïcité

Au cœur des débats, dans la société comme à l'école, la laïcité est un principe constitutionnel de notre République et une composante fondatrice de l'école publique, qui octroie à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire. Retrouvez tous nos contenus pour enseigner la laïcité en classe.

Sommaire

1. Nos articles,
2. Nos pistes pédagogiques,
3. Nos vidéos et audios,
 3. 1. Définition(s) de la laïcité,
 3. 2. Histoire de la laïcité,
 3. 3. La laïcité : principe constitutionnel et enjeu politique,
 3. 4. La laïcité à l'école,
 3. 5. La laïcité dans les services publics,
4. Thèmes.

[Lire la suite](#)



Laïcité | Où sont passés les défenseurs de la loi de 1905 dans l'Eure ?

Alors que le principe de laïcité est attaqué de toutes parts, les derniers défenseurs de la loi de séparation se font de plus en plus rare dans l'Eure. Faute de combattants.

[Lire la suite](#)

LECTURE



Attentats de janvier 2015 : "On est passé d'un événement d'actualité à un événement historique", remarque Riss

Riss, dessinateur et directeur de la publication de "Charlie Hebdo" est l'invité de Sonia Devillers pour la parution de "Charlie Liberté - Le journal de leur vie" aux éditions Les échappés.

[Lire la suite](#)



"Charlie Hebdo" célèbre ses disparus dans un livre poignant

À la veille du dixième anniversaire de l'attentat de 2015, l'ouvrage entend "continuer à les faire vivre et faire mentir les terroristes".

[Lire la suite](#)



Kamel Daoud défend son livre « Houris » dans une tribune au « Point », sa première prise de parole

L'écrivain franco-algérien qui a remporté le prix Goncourt est accusé d'avoir utilisé l'histoire d'une victime de la sanglante « décennie noire » pour son roman. Il nie.

[Lire la suite](#)

LES LUMIÈRES



Enseigner les Lumières aujourd'hui : comment l'histoire éclaire les jeunes citoyens

Le siècle des Lumières est aujourd'hui une référence des discours publics dès lors qu'il s'agit d'évoquer le vivre ensemble et les valeurs de la République. Cela fait de son enseignement un exercice tout à la fois difficile et nécessaire.

Sommaire

1. Les Lumières c'est la République, la République c'est la France,
2. Replacer les discours sur les Lumières dans leur contexte historique,
3. De nouvelles approches fondées sur les acquis récents de la recherche.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ D'EXPRESSION



L'arrestation de Boualem Sansal interroge notre propre détermination à lutter contre le fanatisme

TRIBUNE | Christian Estrosi, le maire de Nice, fustige dans sa tribune, l'arrestation arbitraire de l'écrivain Boualem Sansal, une méthode « venue d'un autre siècle ».

[Lire la suite](#)



Boualem Sansal arrêté : quand l'essentiel est en jeu, on ne pinaille pas

Anne Rosencher sur l'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal à son arrivée à l'aéroport d'Alger le 16 novembre dernier.

[Écouter la suite](#)



L'Algérie confirme l'arrestation de Boualem Sansal dans un communiqué virulent envers la France

L'écrivain franco-algérien Boualem Sansal se trouve bel et bien en prison, a confirmé ce vendredi l'Algérie. L'agence de presse algérienne a confirmé l'information dans un communiqué à charge, notamment vers la France, tout en restant flou sur les raisons de l'arrestation du septuagénaire.

Sommaire

1. Une arrestation politique ?



« On ne combat pas une idée avec une cellule » : l'affaire Boualem Sansal vue d'Alger

LETTRE D'ALGER | Au milieu du tsunami vindicatif contre Boualem Sansal en Algérie, des voix tentent de contextualiser et de nuancer « l'affaire », tout en gardant une laborieuse distance avec les positions de l'écrivain.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :

**Extrait issu de l'hebdomadaire,
Le Point, le 29 novembre 2024**

Mais au milieu des vagues vindicatives contre Sansal, quelques - rares - avis nuancés publiés sur les réseaux sociaux tentent de créer un espace, si étroit soit-il, de débat, de réflexion, même si la pensée de Sansal reste condamnable par une large frange.

« Boualem Sansal est un écrivain, un personnage public qui exprime des opinions qui sont soumises au débat, écrit sur son mur le journaliste Ali Boukhlef. On peut être d'accord, contre ou parfois ignorer ses prises de position. Moi-même je trouve que certaines de ses déclarations sont insensées, plus particulièrement les dernières. Mais en dehors d'un appel à la violence, une déclaration ne doit jamais mener à la prison. Jamais ».

(...)

D'autres tentent l'équilibre entre leurs dénonciations des positions de Sansal et leur opposition à son emprisonnement, comme l'écrit le sociologue Nacer Djabi : « Il ne faut pas consacrer l'image de l'Algérie comme un pays malade de ses écrivains. Je suis contre l'emprisonnement du romancier Sansal tout en rejetant fermement ses positions sionistes et ses douteuses déclarations sur l'histoire du pays. » Très peu d'Algériens affichent un soutien sans le « oui, mais », comme le journaliste Meziane Ourad sur Facebook : « Soutien indéfectible au grand écrivain et défenseur des libertés démocratiques, Boualem Sansal, victime de l'arbitraire, érigé en système en Algérie. »

(...)

Pour le jeune créatif et entrepreneur Seddik Touaoula, qui s'exprime sur Facebook, « on ne combat pas une idée avec une cellule. On la combat avec une autre idée, plus forte, plus grande. Si ses positions révulsent, pourquoi ne pas les démolir à coups de raison, d'histoire, et même de géographie ? Non, c'est plus simple de crier à la trahison et de faire taire l'auteur ». « Nous oscillons entre indignation et applaudissements, entre les jugements hâtifs et les polémiques stériles. Mais jamais entre réflexion et dialogue. Est-ce qu'il y a encore un espace pour la pensée, pour le dialogue de fond, ou avons-nous laissé la censure et la répression gagner ? » poursuit-il.

(...)

« Cette situation est principalement due à l'absence de liberté académique, de débat scientifique, d'aides à la recherche dans le domaine des sciences humaines, et à l'enfermement sur soi. La stérilité du dirigisme politique dans la création de savoir robuste s'est manifestée avec éclat dans la commission mixte algéro-

française "Histoire et Mémoire", où l'on a pu constater le vide du côté algérien », poursuit Akram Khariief.

[Lire la suite](#)



Frontière entre le Maroc et l'Algérie : comprendre la controverse historique soulevée par Boualem Sansal

DÉCRYPTAGE | L'auteur franco-algérien a déclaré en octobre que l'ouest algérien faisait partie du Maroc au moment de la colonisation française. Ces propos auraient motivé en partie son arrestation par les autorités algériennes.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLFP :

Extrait issu du quotidien,
Le Figaro, le 27 novembre 2024

(...)

« Il faut rappeler que les deux empires, chérifien et ottoman, se sont fait la guerre à 14 reprises en trois siècles. Aujourd'hui, on raisonne comme s'il s'agissait d'États-nations mais à l'époque, cette notion n'existait pas », analyse Pierre Vermeren, professeur d'histoire des sociétés berbères et arabes contemporaines à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne. Sur certaines cartes de l'empire Ottoman, explique l'historien, comme celle de 1736 reproduite ci-dessous, les possessions de la Sublime porte pouvaient s'étendre parfois jusqu'à la côte Atlantique, incluant même le royaume du Maroc alors que celui-ci n'a jamais été contrôlé par Istanbul.

(...)

La région est donc perpétuellement disputée avant l'arrivée des Français. Notons toutefois qu'en 1830, avant la prise d'Alger par la France, Mascara, Oran ou Tlemcen sont sous l'autorité du dey d'Alger, titre porté par les dirigeants de la régence, qui a affirmé son autorité dans la région depuis la reprise d'Oran aux Espagnols quelques décennies plus tôt. Le sultan marocain, qui convoite l'ouest algérien, profite en revanche de la conquête française pour s'emparer de Tlemcen, rapidement restituée cependant.

(...)

Pour les territoires sahariens plus au sud, la question n'est pas tranchée. Ces régions moins peuplées et désertiques ont échappé plus que jamais au contrôle des empires. Le royaume du Maroc les a parfois contrôlés, notamment à l'époque de la dynastie saadienne, au XVIIIe siècle, depuis Marrakech, qui nourrira entre autres le concept du grand Maroc au XXe siècle.

(...)

Benjamin Stora semble donc justifier l'identité algérienne originelle de cette région, reprenant les arguments de la lecture a posteriori du roman national algérien. En réalité, Abdelkader, entré depuis au panthéon des grandes figures de la nation algérienne, n'est pas, à une époque où l'Algérie en tant qu'État-nation n'existe pas, un nationaliste comme on l'entend aujourd'hui. Il est davantage mû par un « patriotisme religieux », explique l'historien Pierre Vermeren.

(...)

Il convient de rappeler que si Messali El-Hadj a créé effectivement le Parti du peuple algérien puis, après la Seconde Guerre mondiale, le Mouvement national algérien, il développe

d'abord ses idées au sein de l'Étoile nord-africaine, influencé par les milieux communistes français qu'il fréquente en vivant à Paris dans l'entre-deux-guerres. Ce mouvement qu'il dirige un temps réclame d'abord l'unité du Maghreb et l'indépendance à la fois de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.

[Lire la suite](#)



L'Algérie mérite mieux que l'arrestation de Boualem Sansal

Pour l'écrivain Nadir Dendoune, peu important les idées de Boualem Sansal, le défendre est une nécessité, car la justice ne peut dépendre de nos affinités et de nos détestations. Ce qui menace l'Algérie, ce n'est pas un écrivain, c'est la peur de la contradiction.

« Avis de *Libres penseurs de France, ADLPF* :

**Extrait issu du quotidien,
Libération, le 27 novembre 2024**

(...)

À lors, vous avez arrêté Boualem Sansal. À 75 ans, à l'aéroport d'Alger, comme s'il était un criminel en cavale. Pourquoi ? Parce qu'il a dit des absurdités qui vous déplaisent ? Mettons les choses au clair : certaines des idées de Boualem Sansal m'indignent, comme sa reprise de la théorie du «grand remplacement», une idée propagée par l'extrême droite. Son soutien ouvert au gouvernement israélien de Nétanyahou est intolérable.

Mes cousins en Algérie sont vent debout, notamment face à ses récentes déclarations dans le média français d'extrême droite Frontières, où Sansal remet en cause selon eux «l'existence, l'indépendance, l'histoire, la souveraineté et les frontières de l'Algérie». Pour eux, cela relève clairement du négationnisme.

(...)

En Algérie, Boualem Sansal n'a pas d'audience. Alors oui, défendre un type pareil n'est pas agréable. Mais c'est une question de principe. Je suis contre tous les colonialismes, contre tous les racismes, contre tous les systèmes autoritaires. La justice ne dépend pas de nos affinités ou de nos détestations. Si je prends la parole aujourd'hui, ce n'est pas pour Boualem Sansal. Ce n'est pas pour défendre ses idées. C'est pour défendre un principe : on ne met pas en prison quelqu'un pour ses mots. Si nous acceptons qu'il soit jeté en taule pour des mots, nous acceptons ce sort demain pour nous-mêmes et pour les nôtres.

(...)

Cette arrestation est absurde. En Algérie, Boualem Sansal n'a pas d'audience. Vous voulez lui reprocher ses provocations ? Très bien. Mais pourquoi cette mise en scène théâtrale à l'aéroport, comme s'il était un criminel en fuite ? Ce geste ne montre pas votre autorité, il révèle votre fragilité. En agissant ainsi, vous le transformez en symbole. Vous lui offrez une tribune qu'il n'aurait jamais eue autrement. Vous amplifiez sa voix. Cette arrestation ne protège pas l'Algérie. Elle l'affaiblit.

[Lire la suite](#)



CHRONIQUE | Après l'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal, "nous devrions dire ses quatre vérités à l'Algérie"

Fatiha Agag-Boudjahlat évoque dans sa chronique l'arrestation de l'écrivain Boualem Sansal en Algérie. L'occasion pour elle de dénoncer les dérives du régime algérien.

Sommaire

1. Brutalité, clientélisme,
2. L'incompétence de l'État.

[Lire la suite](#)



Emprisonnement de Boualem Sansal : pourquoi l'extrême gauche déteste-t-elle tant un écrivain innocent ?

FIGAROVOX/CHRONIQUE | Phagocytée par sa frange extrémiste, une partie de la gauche refuse de venir au secours de l'écrivain emprisonné injustement en Algérie, déplore Gilles-William Goldnadel.

[Lire la suite](#)



« L'affaire Boualem Sansal prouve que la gauche n'aime la liberté d'expression que pour les gens qui sont d'accord avec elle »

FIGAROVOX/TRIBUNE | À travers l'arrestation de l'écrivain franco-algérien, c'est le legs essentiel de la civilisation occidentale, c'est-à-dire la liberté de penser et d'écrire, qui est mis en péril, prévient le professeur agrégé de philosophie Robert Redeker.

[Lire la suite](#)



NEUTRALITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE



Principes de laïcité et de neutralité dans la fonction publique

L'arrêt de la Cour administrative d'appel de Paris n° 23PA02755 du 18 octobre 2024 porte sur l'application des principes de laïcité et de neutralité dans la fonction publique, en lien avec une marque physique résultant d'une pratique religieuse.

La neutralité dans la fonction publique impose aux agents de ne pas manifester leurs convictions religieuses dans l'exercice de leurs fonctions. Cependant, une marque physique involontaire

résultant d'une pratique religieuse privée ne peut être assimilée à une manifestation ostensible, sauf preuve contraire. Une décision administrative doit respecter les principes de non-discrimination et de proportionnalité. L'invocation d'un risque de repli identitaire doit être fondée sur des éléments.

[Lire la suite](#)



Laïcité et neutralité dans la fonction publique, quel rôle pour le référent laïcité ?

Comment faire une société harmonieuse dans le respect de la liberté de pensée, de la liberté de conscience et de la liberté religieuse de chacun ? En 2021, les référents laïcité ont été créés par la loi et leur régime a été déterminé par décret. Pour répondre aux attentes à la laïcité dans le service public, leur rôle gagne à être connu.

Sommaire

1. Désignation,
2. Obligations,
3. Missions.

[Lire la suite](#)



NEUTRALITÉ DANS LE SPORT



Entrisme islamique dans le sport : « Et si on étendait la loi de 2004 au champ sportif ? »

FIGAROVOX/TRIBUNE | Les réglementations en matière de laïcité sèment la confusion sur le terrain, déplore Médéric Chapitoux, sociologue et membre du Conseil des sages de la laïcité. Il plaide pour élargir la loi de 2004, interdisant le port de signes religieux à l'école, aux 120 fédérations sportives.

[Lire la suite](#)



PRINCIPE DE LAÏCITÉ



Notre-Dame de Paris, nos révélations sur la réouverture : le refus du pape, la bataille entre Emmanuel Macron et le clergé

Grand récit | ÉPISODE 1 | Depuis des mois, la cérémonie d'ouverture de la cathédrale est l'objet d'intenses tractations et d'homériques batailles.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait issu de l'hebdomadaire,
L'Express, le 19 novembre 2024

Sommaire

1. La nouvelle bataille entre l'Église et l'état,

"Dès l'origine, le diocèse, lui, est défavorable à l'idée que le président parle depuis l'intérieur de la cathédrale, rappelant qu'il est l'unique affectataire du lieu, et que celui-ci est dédié au culte. Alors quand, à la fin du mois d'octobre, l'archevêque de Paris annonce à l'AFP que le chef de l'État parlera bien depuis l'intérieur de la cathédrale, les initiés sont surpris. Mgr Ulrich présente la chose comme une pure décision technique : un discours sur le parvis aurait été trop complexe à gérer du point de vue de la sécurité, précise-t-il.

Rien de technique là-dedans, pourtant, mais beaucoup de politique. La déclaration du prélat – officiellement une simple maladresse de Mgr Ulrich qui a parlé trop vite avant le choix définitif du président – est-elle si innocente ? En réveillant les débats autour de la laïcité, n'a-t-elle pas pour but de dissuader Emmanuel Macron de s'exprimer à l'intérieur de la cathédrale ? Gâcher la fête pour une question d'orgueil, ce serait dommage, entend-on alors chez nombre de catholiques.

(...)

L'épisode n'est que la dernière des querelles de ces cinq dernières années, alimentées par l'enchevêtrement des responsabilités né de la loi de 1905. Très vite après l'incendie, l'État a imposé une répartition des rôles : à l'Église le mobilier liturgique et les aménagements intérieurs, au pouvoir politique le reste. Tout le reste. Une feuille de route que le général Georgelin, nommé président de l'établissement public, décédé en août 2023, applique avec une rigueur toute militaire.

(...)

Le ton est donné, l'Église est reléguée au rang d'observatrice. Elle s'incline, mais s'emploie à montrer qu'elle est toujours chez elle dans la cathédrale. Elle déteste que les pouvoirs publics prétendent lui "rendre les clefs" à l'issue des travaux. Une consécration, un lavement de pieds à l'occasion de Pâques, une vénération de la couronne du Christ, des vêpres à la veille de l'ordination de nouveaux prêtres... : dès les premiers mois après l'incendie, les autorités religieuses "occupent" Notre-Dame sous les caméras de la chaîne catholique KTO. Des images qui rappellent à ceux qui seraient tentés de faire de la cathédrale un musée qu'elle est d'abord et avant tout une église."

2. Le pape, l'archevêque et le président,

"Seuls les plus fins vaticanistes l'ont remarqué, mais l'archevêque d'Alger est le seul Français sur la liste, Mgr Ulrich n'y figure pas, une situation quasi inédite alors qu'il est en poste depuis plus de deux ans. "Il y a très peu d'archevêques de Paris qui n'ont pas porté le chapeau cardinalice, insiste Maryvonne de Saint Pulgent. Mais il ne faut pas oublier que ce pape est jésuite, et que les jésuites ont une très longue mémoire. Il y a une très

longue histoire de désamour entre la papauté et Notre-Dame de Paris." En 1870, des cardinaux français, et tout particulièrement les parisiens, se sont prononcés contre le dogme de l'infaillibilité pontificale. C'était il y a plus de cent cinquante ans, mais la méfiance subsiste.

(...)

Pas question pour le pape de venir soutenir cette Église qu'il juge vieillissante, lui préférant ses versions plus jeunes et plus actives de l'hémisphère sud. Ce n'est pas la première fois qu'il montre ostensiblement sa froideur. Il y a quelques années, il est à Strasbourg pour s'exprimer devant les instances européennes, mais il ne prend pas le temps d'un détour par la cathédrale. Plus récemment, à deux jeunes catholiques français partis pour un tour d'Europe à vélo et qui se présentent à lui comme "les enfants de la fille aînée de l'Église", il rétorque : "De sa grand-mère fatiguée, voulez-vous dire ?" D'un trait d'esprit, tout est dit de la distance qui sépare Rome de Paris."

3. "Il ne reste plus qu'à espérer que ce soit un chef-d'œuvre",
4. Et voilà qu'il faudrait encore payer ?

[Lire la suite](#)



Accusée d'interdire le calendrier de l'Avent à l'école, la ministre de l'Éducation nationale veut s'éviter une nouvelle polémique

Des responsables d'écoles publiques de l'Aisne ont été rappelés à l'ordre mi-novembre pour avoir fait usage en classe du calendrier de l'Avent. Prise à partie sur les réseaux sociaux, Anne Genetet parle d'une "initiative individuelle" de la part d'un inspecteur dans des documents que franceinfo a pu consulter.

[Écouter la suite](#)



Calendriers de l'Avent interdits à l'école : le ministère de l'Éducation nationale éteint la polémique

Fin novembre, des responsables d'écoles dans l'Aisne s'étaient fait reprendre pour avoir fait usage de calendriers de l'Avent en classe.

[Lire la suite](#)





Calendrier de l'Avent, sapin, crèche... Ces symboles de Noël installés à l'école respectent-ils la laïcité ?

Dans quelles mesures peut-on célébrer Noël, une fête chère à de nombreux enfants, dans l'enceinte d'un établissement scolaire public ? La question fait à nouveau polémique.

[Lire la suite](#)



PROCÈS SAMUEL PATY



Au procès de l'assassinat de Samuel Paty, le réquisitoire de l'imam Chalghoumi contre son vieil ennemi, Abdelhakim Sefrioui : « Cet homme a mis une fatwa sur ma tête »

Accusé d'avoir mené la campagne de haine fatale au professeur, l'agitateur islamiste est un ancien détracteur de l'imam de Drancy. En 2010, il l'avait pris pour cible en organisant des manifestations devant sa mosquée.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
Le Monde, le 28 novembre 2024**

(...)

« Sans cet individu, Samuel Paty serait encore dans sa classe », a cinglé l'imam de Drancy (Seine-Saint-Denis), mercredi 27 novembre, devant la cour d'assises spéciale de Paris. Abdelhakim Sefrioui est un vieil ennemi d'Hassen Chalghoumi. Entre janvier et avril 2010, il avait, à la tête de son collectif Cheikh Yassine, organisé de nombreuses manifestations très virulentes contre l'imam, à qui il reprochait d'avoir pris position « contre le port du voile intégral ». Visé par des menaces de mort, ce dernier avait dû être placé sous protection policière.

(...)

Hassen Chalghoumi va donc consacrer toute sa déposition à dénoncer la « dangerosité » de son meilleur ennemi, en comparant la campagne de dénigrement qu'il a subie en 2010 et la cabale lancée contre le professeur dix ans plus tard. Premier élément de la méthode Sefrioui : la manifestation. En janvier 2010, raconte-t-il, les militants de son collectif « sont entrés dans la mosquée, on a été obligés d'arrêter les prêches pendant plusieurs semaines ». Lors d'une rencontre avec la principale du collège de Samuel Paty, l'agitateur avait aussi menacé d'organiser une manifestation devant l'établissement.

(...)

Loin d'adoucir son réquisitoire, Hassen Chalghoumi profite de ce moment pour livrer son analyse sur l'articulation entre discours et passage à l'acte dans la sphère islamiste. En baptisant son collectif « Cheikh Yassine », en référence au fondateur du Hamas, M. Sefrioui se réclame des Frères musulmans, explique-t-il. Or « cette mouvance est la plus dangereuse, car elle est forte

dans la manipulation. Elle prépare le terrain pour que d'autres agissent. Dans le Coran, il est écrit : "Les mots de la zizanie sont plus forts que l'assassinat." »

[Lire la suite](#)



Des «collègues s'autocensurent» : depuis l'assassinat de Samuel Paty, les questions de laïcité abordées avec davantage de précautions

Depuis l'assassinat de Samuel Paty, les enseignants d'histoire-géo ne pratiquent plus leur métier de la même façon. En cours d'éducation morale et civique, les questions de laïcité sont abordées avec davantage de précautions. C'est ce qu'a expliqué vendredi la présidente de l'association des professeurs d'histoire-géographie (APHG), Joëlle Alazard, entendue en tant que témoin lors du procès des adultes impliqués dans l'assassinat de cet enseignant le 16 octobre 2020.

Sommaire

1. "De plus en plus de parents s'immiscent dans nos enseignements",
2. "Les caricatures sont des outils extraordinaires",
3. Des jeunes collègues qui "s'autocensurent".

[Voir la vidéo](#)



Procès Samuel Paty : éclairage poignant d'une professeure d'histoire

Un témoignage à la fois émouvant et éclairant. C'est ce qu'a livré Joëlle Alazard, professeure agrégée d'histoire et présidente de l'Association des Professeurs d'Histoire-Géographie, lors de son audition du 29 novembre au procès de l'assassinat de Samuel Paty. Un moment fort qui invite à mesurer l'ampleur du défi posé par l'islamisme et le séparatisme au sein de l'école de la République.

Sommaire

1. Un hommage vibrant à « Samuel »,
2. Revenir sur le contenu du cours de Paty,
3. Le séparatisme, « maillon clé de l'islamisme »,
4. Ne pas renoncer malgré la peur.

[Lire la suite](#)



Procès Samuel Paty : « Je ne peux pas me sentir coupable »... Le prédicateur enfermé dans ses dénégations

PROCÈS | Accusé d'avoir participé à la campagne de haine contre Samuel Paty, l'activiste religieux Abdelhakim Sefrioui n'a eu de cesse de clamer son innocence.

[Lire la suite](#)



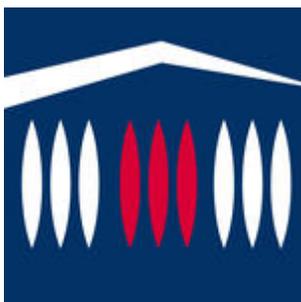
« Sans islamophobie, ce drame ne serait jamais arrivé » : les propos d'un doctorant sur l'assassinat de Samuel Paty choquent responsables politiques et journalistes

Le jeune homme en question a estimé qu' « en tant que prof, c'est pas possible de montrer les caricatures de Charlie », qualifiant le journal de « torchon sexiste et raciste ».

[Lire la suite](#)



PROPOSITION DE LOI



Proposition de loi, n° 435 - 17e législature - Assemblée nationale

Proposition de loi tendant à renforcer les sanctions contre les atteintes aux édifices religieux et aux biens culturels, n° 435, déposée le mardi 15 octobre 2024.

[Lire la suite](#)



RELIGION



Entre laïcité et pratique de la foi, comment la religion fait sa place à l'hôpital ?

À l'hôpital de Lons-le-Saunier, comme dans tous les établissements publics, la laïcité est la règle. Ce qui n'exclut pas pour autant la pratique de la religion.

[Lire la suite](#)





Pourquoi Matthieu Jasseron, prêtre star de TikTok, dit adieu à l'Église

RÉCIT | Fortement médiatisé, aussi détesté des plus conservateurs qu'apprécié des jeunes et des progressistes, celui qui s'appelait il y a peu encore « père Matthieu » a décidé de raccrocher la soutane. Un nouvel exemple de la désaffection croissante dont souffre l'Église de France, déjà fragilisée par les scandales.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu du quotidien,
Le Monde, le 26 novembre 2024**

(...)

Devant Le Monde, il met de l'ordre dans ses idées : « Je me sentais trop en décalage. » Tant avec ses paroissiens qu'avec sa hiérarchie. « Je revendique d'avoir une foi interprétative, mais ce n'est pas ce que l'on attend de moi, poursuit-il. Pour moi, la question n'est pas de savoir si un Palestinien a marché sur l'eau il y a deux mille ans ou si Marie était vierge, ce qui importe, c'est le legs transmis : la foi chrétienne a transformé le monde et les Évangiles sont le meilleur manuel de bien-être de tous les temps ! »

(...)

Le départ de ce jeune curé fortement médiatisé, aussi jaloué et détesté des plus conservateurs qu'apprécié des jeunes et des progressistes, est une très mauvaise nouvelle pour une Église de France déjà fragilisée par des scandales en cascade et une désaffection croissante. Le nombre de séminaristes, comme celui des prêtres ordonnés, est en chute libre. Selon les chiffres donnés par la Conférence des évêques de France, en juin, on en comptait 29 000 en 1995, contre seulement 11 644 en 2022. Plus inquiétant, le faible nombre des aspirants (709 en 2022) n'est pas du tout en mesure de compenser le vieillissement de la population cléricale.

(...)

Pour pallier ces départs, l'Église compense la baisse des vocations par l'importation de prêtres venus d'Afrique de l'Ouest, envoyés seuls dans des paroisses de campagne, loin de leur culture, pour une période de trois ans, renouvelable une fois. C'est l'un d'entre eux, comme dans la moitié du département de l'Yonne, qui a remplacé le curé de Joigny.

[Lire la suite](#)



Prêtre TikTok, IA, streaming "vertueux" : Internet, nouveau temple des religieux

Tech | Des réseaux sociaux à l'IA, les communautés religieuses ont développé une grande maîtrise du numérique. Mais elles ne sont pas imperméables aux dérives d'Internet.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Extrait issu de l'hebdomadaire,
L'Express, le 30 novembre 2024**

(...)

Comme elle, une myriade de croyants et de religieux ont investi le monde numérique. Aux débuts du Web 2.0, avec timidité.

Internet regorge alors de blogs personnels, de pubs criardes, de sites classés X et de forums de gamers qui se demandent si le monde n'est pas une simulation géante. Les communautés religieuses n'ont pas les codes, et cela se voit. Les geeks s'en moquent gentiment, en créant des cultes parodiques tels que le pastafarisme, dont le dieu est le monstre en spaghetti volant. « Mais les religions se sont emparées d'Internet plus vite que la télé, qui avait été diabolisée à ses débuts », pointe Mihaela Alexandra Tudor, professeure à l'université Montpellier III, dont les recherches portent sur la recomposition du religieux sous l'impact des médias classiques et sociaux.

(...)

La communauté chrétienne n'est pas la seule à sillonner le continent numérique. Des applications telles que Muslim Pro ou Athan fournissent aux musulmans les heures de prières, des boussoles virtuelles vers La Mecque, des traductions du Coran. La start-up Bigitec Studio invite, elle, les internautes à visiter depuis leur fauteuil le mont Arafat ou le pont de Jamarat sur son jeu Muslim 3D.

Dans la communauté juive, certaines plateformes s'ingénient à reproduire les rites physiques, en s'éteignant par exemple le jour du shabbat. « Et de nombreux sites Web dédiés à l'étude judaïque sont apparus », précise Isabelle Jonveaux. Au Vietnam, le moine bouddhiste Giac Minh Luat dispense sa sagesse à des millions de followers sur TikTok. En Inde, des temples hindouistes s'ouvrent aux dons dématérialisés. Partout dans le monde, la technologie se mêle au religieux.

(...)

L'anonymat d'Internet aide les croyants à poser plus librement des questions, notamment sur la sexualité. Dans les pays opprimant certaines minorités religieuses, il leur offre une échappatoire. Un soutien. Pour les religions prosélytes, le Web constitue enfin un outil puissant. Il ouvre la possibilité de s'adresser aux citoyens du monde entier, sans avoir à prendre l'avion, les valises pleines de brochures.

(...)

Paradoxalement, les courants rigoristes sont souvent ceux qui ont le plus investi Internet. Et tentent d'ériger en normes, dans certains pays, des pratiques marginales. En France, des tiktokeurs suivis par des centaines de milliers de jeunes les ont ainsi chaudement encouragés à ne pas respecter la loi interdisant le port de l'abaya à l'école. Aux Etats-Unis, les religieux ultraconservateurs sont aussi en pointe dans le numérique.

(...)

Sur Internet, où le clash et les phrases chocs assurent des primes à l'audience, ces courants extrêmes ont souvent des audiences numériques bien plus fortes que dans le monde physique. Au grand dam des modérés, qui ne se reconnaissent plus dans les propos véhiculés en ligne. Sur le Reddit r/openchristian, une internaute s'émeut ainsi de voir de plus en plus de contenus « emplis d'ignorance » qui « diabolisent les autres religions », « déshumanisent les LGBT » et « véhiculent l'idée que les femmes chrétiennes devraient s'habiller modestement ».

[Lire la suite](#)



SÉCULARISME



« En Israël, en Inde ou en Algérie, beaucoup pensaient la sécularisation inéluctable et n'envisageaient pas un tel retour à la religion »

Comment des combats politiques traversés de valeurs laïques et émancipatrices aboutissent-ils à des contre-révolutions religieuses ? C'est la question que pose, dans un entretien au « Monde », le philosophe américain Michael Walzer, qui tente d'y répondre en analysant l'histoire récente d'Israël, de l'Inde et de l'Algérie.

« Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Extrait issu du quotidien,
Le Monde, le 17 novembre 2024

Sommaire

1. Dans les trois pays que vous avez étudiés, vous décrivez des mouvements de libération nationale laïques, et même opposés aux traditions religieuses. Que peut-on dire d'eux ?

"Aussi les libérationnistes du Parti du Congrès en Inde, du Front de libération nationale [FLN] en Algérie ou du parti sioniste de gauche qu'était le Mapaï en Israël reprochaient-ils deux choses aux traditions religieuses. Non seulement, elles avaient habitué leur peuple à la passivité devant le colonisateur, mais elles étaient aussi un frein à son émancipation une fois l'indépendance acquise.

(...)

Pour les sionistes historiques, le judaïsme est la religion de l'exil. Dans leur esprit, les rabbins ont, pendant des siècles, enseigné aux juifs une soumission résignée. La création de l'Etat d'Israël, un Etat laïque, devait donc, selon eux, permettre de rompre avec cette humiliante docilité en créant un « juif nouveau », maître de son destin. A mon sens, le sionisme s'est ainsi construit contre le judaïsme."

2. Certains penseurs postcoloniaux accusent néanmoins les leaders indépendantistes d'avoir voulu « occidentaliser » leur pays, notamment en le coupant de ses traditions religieuses. Cette critique vous semble-t-elle juste ?

"Oui, même si les libérationnistes n'auraient évidemment pas présenté les choses ainsi. Nombre d'entre eux étaient culturellement « occidentalisés » au sens où ils avaient été éduqués dans les écoles et les universités du colonisateur et s'étaient nourris de sa culture.

(...)

Le plus important toutefois est que les libérationnistes entendaient construire un Etat et une société fondés sur des principes démocratiques, libéraux et laïques, inspirés du colonisateur. On peut dire que ce sont des valeurs occidentales, mais pour eux il s'agissait de valeurs universelles."

3. Même si c'est un mouvement libérationniste laïque qui conquiert l'indépendance, vous soulignez que, dans les trois pays, on observe ensuite un retour en force des traditionalistes religieux. Comment l'expliquez-vous ?

"Ces mouvements libérationnistes étaient des mouvements d'avant-garde, qui ont cherché à émanciper leur peuple en lui

imposant une culture nouvelle. Le problème est que la majorité de la population ne souhaitait pas cette rupture avec le monde ancien. Elle a pu s'enthousiasmer pour la lutte indépendantiste bien sûr, mais pas pour la profonde réforme de la société que les libérationnistes ont ensuite commencé à mettre en place.

(...)

Cela se traduit par l'essor du nationalisme hindou en Inde, de l'islam politique en Algérie, et par la double expansion des ultraorthodoxes et des sionistes religieux en Israël."

4. Comment comprendre l'échec du mouvement libérationniste face à cette contre-révolution religieuse ?

"La raison principale est que les libérationnistes ont perdu la bataille culturelle. Ils ont échoué à inscrire dans la culture nationale de nouveaux symboles qui auraient pu contribuer à l'attachement du peuple à leur projet. S'ils ont créé des affiches, des chants, des monuments, des fêtes, une fois passée l'euphorie de l'indépendance, tout cela n'a plus vraiment suscité d'écho au sein de la population.

(...)

Il me semble enfin que les libérationnistes n'ont pas su voir le danger arriver à temps. Ils étaient persuadés que la modernité signifiait le triomphe de la raison et des idées scientifiques modernes. Pour eux, la sécularisation était inéluctable. Ils n'avaient pas envisagé que s'opère un tel retour à la religion. Ils ont péché par optimisme."

5. Peut-on pour autant considérer l'islamisme, le nationalisme hindou ou le sionisme religieux comme un « retour à la religion » ?

"On doit aussi souligner que le nationalisme est totalement absent de la religion traditionnelle, alors que le sionisme religieux ou le nationalisme hindou sont fondés sur l'exaltation conjointe de la nation et de la religion.

L'islamisme est sur ce point une exception, puisqu'il est universaliste beaucoup plus que nationaliste, ses objectifs étant d'échelle mondiale. La contre-révolution religieuse n'est donc pas un simple retour à la religion traditionnelle : elle se fonde sur une forme de religion politisée qui, malgré son antimodernisme idéologique, est finalement très moderne."

6. Sur quelles questions se focalise l'affrontement entre mouvement libérationniste et contre-révolution religieuse ?

"Deux sujets essentiels sont au cœur de la lutte idéologique : le statut des femmes et celui des minorités ethniques et religieuses. L'émancipation des femmes et l'égalité entre les sexes sont un aspect essentiel du projet libérationniste.

(...)

L'opposition est tout aussi frontale à propos des minorités. Les libérationnistes défendent un Etat dans lequel les mêmes droits sont accordés à tous les citoyens et au sein duquel les minorités ont toute leur place. Pour les partisans de la contre-révolution religieuse, l'appartenance à la nation se confond avec l'appartenance religieuse. Israël serait exclusivement l'Etat des juifs, tandis que seuls les hindous seraient de véritables Indiens. Dans cette perspective, les Arabes israéliens, comme les musulmans et chrétiens indiens, extérieurs à la communauté nationale, sont condamnés à un statut d'infériorité.

7. Votre ouvrage a été publié en anglais en 2015. Aujourd'hui, Modi gouverne l'Inde depuis dix ans et l'extrême droite

religieuse exerce une influence considérable sur le gouvernement de Nétanyahou. La contre-révolution religieuse l'a-t-elle définitivement emporté ?

"Elle a assurément remporté de nombreux succès. C'est flagrant en Israël, où les ultraorthodoxes et les sionistes religieux sont plus puissants que jamais. La colonisation de la Cisjordanie se poursuit ainsi dans une perspective de plus en plus clairement messianique, nombre de colons considérant que leur installation dans les limites bibliques de la « Judée-Samarie » prépare la venue du Messie. La situation n'est pas plus heureuse en Inde, où le Parti du peuple indien [BJP] de Modi se maintient au pouvoir et avance vers son projet d'Etat hindou.

En Algérie, l'absence de démocratie et la surveillance étroite de la population par le régime font qu'il est difficile d'y évaluer précisément le poids des islamistes aujourd'hui. Ils représentaient néanmoins la majorité de l'électorat quand furent organisées des élections libres en 1990-1991. Et, depuis cette date, l'islamisme est loin d'avoir reculé dans le monde musulman."

8. Ne peut-on pas imaginer un dépassement de cet affrontement entre émancipation et religion ? Un mouvement politique à la fois émancipateur et incluant le fait religieux n'est-il pas envisageable ?

"Reste que certaines initiatives plus modestes associent effectivement combat émancipateur et traditions religieuses. Je pense en particulier à des mouvements féministes religieux qui appuient leur revendication d'égalité sur les textes sacrés.

Il existe ainsi des féminismes juif, islamique, chrétien, et sans doute hindou. En travaillant depuis l'intérieur des religions, de tels mouvements les feront peut-être évoluer. S'ils pèsent peu aujourd'hui, ils ont du potentiel pour l'avenir. Des choses très surprenantes peuvent advenir ! A peu près personne n'avait vu venir la contre-révolution religieuse, alors qui sait de quoi l'avenir sera fait ?"

[Lire la suite](#)



Un simulacre de laïcité - David Rand

Les religions se prétendent garantes de la morale. Pourtant, elles prônent parfois une violence atroce, voire les pires injustices. Le monothéisme dégage des relents de totalitarisme.

La séparation entre la religion et l'État est un concept bien connu, tant chez les francophones que dans l'anglosphère. Toutefois, seule la laïcité républicaine, d'inspiration française, respecte ce principe. Or, celle-ci est souvent condamnée par les commentateurs anglophones. Pour ces derniers, la religion serait intouchable, au-dessus de toute autre considération. Ce clivage franco-anglais a des origines historiques.

Plus récemment, plusieurs idéologies identitaires, très à la mode, y jouent un rôle majeur. Elles s'inspirent du relativisme culturel, ayant abandonné l'universalisme des Lumières. Elles courtisent diverses minorités, surtout religieuses. Elles sèment la confusion entre « race » et religion, multipliant ainsi les accusations gratuites de « racisme » contre ses critiques.

[Lire la suite](#)



VOILE ISLAMIQUE



Lycée Ravel : l'auteur des menaces de mort visant l'ancien proviseur condamné à une amende

Le proviseur du lycée parisien Maurice-Ravel avait été menacé de mort à la suite d'une altercation avec une élève refusant de retirer son voile islamique dans l'enceinte de l'établissement, en février.

[Lire la suite](#)



Laïcité à géométrie variable : Macron et le voile à l'Élysée -

Pourquoi l'Élysée? Parce que mercredi après-midi, Emmanuel Macron y a remis les prix des Talents des cités à une jeune entrepreneure de 23 ans portant le voile. Ce qui a fait bondir Philippe David, c'est que le président a cru bon d'accoler le mot voile à l'expression promesse républicaine. Une déclaration qui a fait littéralement sauter au plafond le laïcard qu'est Philippe David.

[Voir la vidéo](#)



WOKISME



Une conférence sur le thème du wokisme organisée par la Maison de la laïcité en Aveyron

La Maison de la laïcité invite la philosophe et militante Nadia Geerts à présenter une conférence "Et si le wokisme revivifiait la laïcité ?", jeudi 12 décembre à 20 h 30 au cinéma CGR à Rodez.

[Lire la suite](#)



DR

L'empire « woke » contre-attaque

Maintenant que la faillite intellectuelle et morale du soi-disant « wokisme » (je préfère les appellations post-gauche ou pseudo-gauche anti-Lumières) devient de plus en plus évidente et fréquemment dénoncée, les partisans de ce ramassis d'idéologies douteuses contre-attaquent dans l'espoir de maintenir leur position dominante dans les médias et dans beaucoup d'institutions de notre société. Deux textes parus récemment illustrent bien cette contre-attaque, ainsi que la pauvreté intellectuelle de cette post-gauche :
La construction du Woke, Rima Elkouri, La Presse, 2024-11-23.
Que défendent les antiwokes ?, Chantal Guy, La Presse, 2024-11-23.

Sommaire

1. Panique et manichéisme,
2. Philosophisme,
3. Les questions nécessaires.

[Lire la suite](#)



Liberté de l'enseignement dans les cégeps | L'élargissement de la loi et le piège anti-woke

CANADA | L'auteur explique que la raison d'être de la Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire n'est pas de contrer les soi-disant dérives wokes.

[Lire la suite](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP

Scoop.it!

Réalisé avec [Scoop.it](https://www.scoop.it)